

III – Les méthodes alternatives

Il existe différentes méthodes alternatives :

- ❖ **Herbicide (désherbage) :** désherbage thermique, mécanique
- ❖ **Insecticides/Acaricides :** Savon noir, phéromones, huile végétale...
- ❖ **Fongicides :** Bouillie bordelaise bio, soufre....
- ❖ **Engrais :** Purin d'ortie, activateur de compost...
- ❖ Il existe aussi des jachères fleuries en bio diversité.

Sachez que votre revendeur vous propose aussi une gamme de produits qui peuvent remplacer tous les produits même en solution alternative : N'hésitez pas à regarder les gants, les binettes, les râtaux et bêches

IV – Comment éliminer vos déchets ?

La règle d'or en jardinage : **NE JAMAIS JETER LES RESTES DE PRODUITS DANS LE TOUT – A – L'EGOUT !**

- ❖ Ranger les produits dans un endroit clos, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques
- ❖ Les produits non utilisés doivent être remis à une déchetterie spécialisée : **SITA AMI SANITRA FOURRIER à BOULAZAC ou S.M.B.G.D ou ONYX AQUITAINE à BERGERAC ou Mme CAPPONI Elisabeth.**
- ❖ Avant de jeter les emballages vides dans votre poubelle, vider les et rincer les trois fois. Verser le reste du produit dans l'appareil et le pulvériser à nouveau sur la culture
- ❖ Ne jamais réutiliser un vieil emballage

V – Les 11 Conseils Clés :

1. Lire attentivement l'étiquette, elle vous informe sur les conditions d'emploi
2. Porter des gants et toutes autres protections comme indiqué sur l'emballage
3. Respecter les doses prescrites sur l'emballage
4. Ne pas manger, ni boire, ni fumer lors de la préparation
5. Tenir compte du climat lors du traitement pour optimiser les conditions du traitement sur la culture
6. Respecter l'environnement en évitant par exemple le moindre entraînement des produits vers les points d'eau
7. Sans indication particulière 5 jours constituent un délai minimum entre le traitement et la récolte pour une meilleure qualité de votre alimentation
8. Ranger les produits hors de la portée des enfants et des animaux
9. Se laver les mains avec du savon après toute utilisation d'un produit phytopharmaceutique
10. Nettoyer à l'eau les gants, bottes, combinaison
11. Eliminer les emballages vides après la dernière utilisation. Avant de les jeter, les vider et les rincer 3 fois. Pulvériser le reste du produit sur la culture.

Retrouver toutes ces informations sur les sites internet

www.agridor.fr ou sur www.upj.fr

NB : Votre revendeur dispose de toutes les FICHES DE DONNEES DE SECURITE (FDS) des produits qu'il commercialise.

N'hésitez pas à lui demander la FDS du produit en cas de doute, ou bien d'aller sur les sites ci-dessous pour la trouver !

www.agridor.fr ou www.quicksfds.fr ou www.phytodata.com



Siège social :

25 Rue Millet 24100 BERGERAC
☎ 05 53 27 30 40 📠 05 53 27 03 98
site internet : www.agridor.fr

Agrément Phytos AQ 00008

**LE GUIDE DES BONNES
PRATIQUES DU JARDINIER**



Sommaire

I – Les bonnes règles pour traiter

II – Traiter selon les conditions météorologiques

III – Les solutions alternatives aux produits phytopharmaceutiques

IV – Elimination des déchets pour les particuliers

V – Suivre les 11 conseils clés

« Pour une terre saine et des humains en bonne santé, j'écoute mon conseiller »

Ce petit fascicule a pour but de vous montrer les règles à respecter pour garder une terre saine et surtout protéger votre santé tout en continuant à jardiner !

Nous vous rappelons néanmoins que l'emploi de ces produits n'est pas systématique et qu'il existe des méthodes alternatives sans recours à des produits chimiques.

S'il n'y a pas de solution, il faut faire attention au choix du produit en lisant les étiquettes, en choisissant la meilleure protection et à l'élimination des déchets après utilisation.

C'est pour cela que dans notre entreprise, nous avons des conseillers certifiés et n'hésitez pas à leurs demander des conseils.

A chacun d'entre nous de faire un geste pour sauver l'environnement et la santé humaine.

I – Les bonnes règles pour traiter

Choisir le bon produit, s'équiper de matériel de pulvérisation adapté et respecter les règles élémentaires de sécurité lors de l'application du traitement.

Tels sont les principaux conseils à prendre en compte pour une bonne pratique du jardinage.

Un produit pour chaque usage

- ❖ Vérifier les usages autorisés mentionnés sur l'emballage
- ❖ N'utiliser que des produits portant la mention « Emploi Autorisé dans Jardins »
- ❖ Choisir le conditionnement adapté à la taille de son jardin et/ou des traitements à effectuer et/ou de la superficie mentionnée sur les emballages

Un système de dosage adapté

- ❖ Diminuer le risque applicateur autant que possible en proposant des procédés permettant à l'utilisateur de n'avoir aucun contact avec la substance active : saches pré-dosés, hydrosolubles, dosettes, seringues, pulvérisateurs prêts à l'emploi, aérosols...
- ❖ Ne pas surdoser le produit pour le traitement et respecter les doses indiquées sur l'emballage

Un matériel pour chaque usage

- ❖ Il est conseillé d'avoir plusieurs pulvérisateurs pour les traitements : un pour les insecticides, un pour les herbicides et un pour les fongicides.
- ❖ La plupart des pulvérisateurs utilisés en jardin amateur ont une contenance de 2 à 8 litres. S'il n'y a pas d'indications contraires sur l'emballage, il faut verser un peu d'eau dans la cuve du pulvérisateur ajouter la dose préconisée et de remuer et/ou mélanger le produit, puis ajouter l'eau nécessaire

Attention : Bien mettre la dose indiquée pour l'utilisation du produit et le traitement à effectuer afin d'éviter le gaspillage ou la mort de la culture.

Adapter la pulvérisation au traitement

Voici quelques conseils pour appliquer correctement vos produits :

- ❖ Pour les insecticides et les fongicides : il convient de vaporiser de très fines gouttelettes
- ❖ Pour les produits de contact, traiter également le revers des feuilles, les tiges et les rameaux
- ❖ Pour les traitements d'hiver, il est conseillé de faire ruisseler le produit afin qu'il s'infilte sous l'écorce où hivernent les parasites

Bien se protéger

Dans tous les cas, il faut avant toute utilisation de produit **bien lire l'étiquette** pour connaître sa toxicité pour pouvoir le ranger dans son armoire destinée aux produits de traitements mais aussi savoir **comment se protéger** (gants obligatoires, masques à utiliser, combinaison)

II – Quelles sont les conditions météorologiques pour effectuer les traitements ?

- ❖ Ne pas traiter par temps de pluie et/ou de gel
- ❖ Ne pas traiter par fortes chaleurs (surtout entre 12h et 16h) car les gouttes d'eau du produit agissent comme une « loupe » sur les feuilles et donc risque de brûlures sur les cultures
- ❖ La température, peut diminuer l'efficacité de certains herbicides et certains fongicides et insecticides peuvent causer des brûlures
- ❖ L'humidité : les produits sous forme de micro-granulés peuvent fortement influencer l'efficacité du produit selon l'humidité du sol
- ❖ Traiter par temps calme et sans vent, la pulvérisation d'herbicides est déconseillée : risques de dégâts sur les plantations avoisinantes
- ❖ Le temps sec : en dessous de 50 % d'humidité dans l'air, l'efficacité des insecticides et fongicides est améliorée et donc le produit est plus vite absorbé par les feuilles.
- ❖ Orages/tempêtes : Lors de pluies abondantes, certains herbicides pulvérisés sur les terrains inclinés peuvent causer des dégâts aux plantations avoisinantes.